



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU PATRIMOINE DE VAISON-LA-ROMAINE**

Le 14 novembre 2018

Courrier RAR
Objet : Le Colombier

**Monsieur le Maire Jean-François Périlhou
Hôtel de Ville
6, Cours Taulignan
84110 VAISON LA ROMAINE**

Monsieur le Maire,

L'Association de Sauvegarde de l'Environnement et du Patrimoine de Vaison-La-Romaine salue et se réjouit de votre refus relatif à la dernière demande de permis de construire relative à la résidence de service au Colombier.

Au cours de l'évolution de ce dossier, vous avez su vous montrer à l'écoute des uns et des autres, des Vaisonnaises et Vaisonnais en particulier, en faveur de la préservation de l'environnement de la chapelle St Quenin, monument historique classé et emblématique de Vaison-La-Romaine.

D'autres projets semblent déjà émerger pour la parcelle du Colombier. Nous restons attentifs et actifs en faveur :

- de la préservation de l'environnement de la chapelle du XIIème siècle,
- de la conservation de la maison de maître et du parc arboré,
- du maintien de l'aspect pavillonnaire de ce quartier.

Nous vous demandons en particulier de bien vouloir modifier le PLU pour conserver le parc boisé actuel du Colombier et maintenir toute construction au maximum en R+1.

Notre association restera vigilante sur les projets immobiliers significatifs de notre commune, sur lesquels l'opinion publique souhaite être informée en toute transparence et pouvoir s'exprimer et être entendue. Elle compte sur votre soutien et vous en remercie par avance, pour que tout nouveau projet urbain réponde aux attentes environnementales des Vaisonnaises et Vaisonnais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Renaud Briançon
Président

Copie : presse locale